

## Contrat de vente et de réimpression d'ouvrages

Auteurs : **Lesuire, Robert-Martin (1736-[1815])**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### Description & Analyse

Texte

Contrat « de bon accord » entre Lesuire et le libraire André Defer de Maisonneuve (1749-1795) concernant les ventes et réimpressions de *L'Aventurier français* et du *Philosophe parvenu*.

Contributeur(s)

- Obitz-Lumbroso, Bénédicte (responsable scientifique)
- Walter, Richard (édition numérique)

### Les mots clés

[L'Aventurier français](#), [Le Philosophe parvenu](#), [Contrat](#), [Libraire](#)

### Dossier génétique

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

### Présentation

GenreDocument biographique

Date de création1789-03-27

Mentions légalesFiche : Bénédicte Obitz-Lumbroso, Équipe "Écritures des Lumières", Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Editeur de la ficheBénédicte Obitz-Lumbroso, Équipe "Écritures des Lumières", Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Lieu de dépôtArchives départementales de la Mayenne. Fonds 17 J 09 Fonds Queruau-Lamerie.

# Information générales

LangueFrançais

Eléments codicologiques

Feuille de papier filigrané de dimensions 33,8 cm x 21,3 cm de hauteur pliée dans le sens de la longueur pour former un cahier de 4 pages et pliée en deux dans le sens de la hauteur mais dépliée.□

Écriture serrée comportant quelques reprises.

Autographe de Lesuire, signé.

## Citer cette page

Lesuire, Robert-Martin (1736-[1815]), Contrat de vente et de réimpression d'ouvrages, 1789-03-27

Bénédicte Obitz-Lumbroso, Équipe "Écritures des Lumières", Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 11/08/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Lesuire/items/show/259>

Notice créée par [Richard Walter](#) Notice créée le 30/01/2019 Dernière modification le 27/01/2022

---

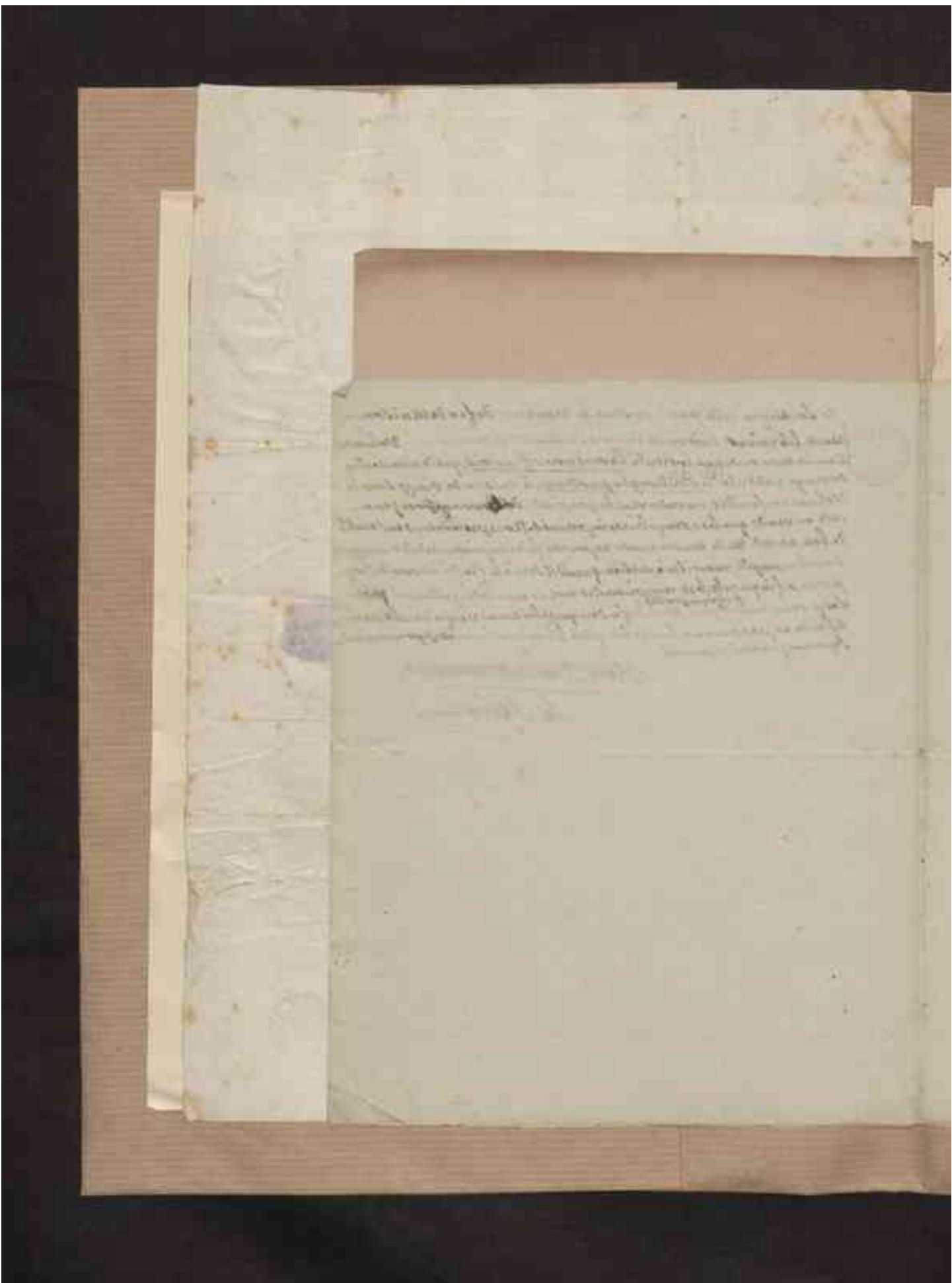
de la paroisse de Neuilly le 26 juillet de cette  
année millesix cent quatre-vingt six, par le curé de la  
paroisse de Neuilly le 26 juillet de l'an millesix cent quatre-vingt six, et devant  
le maire de Neuilly le 26 juillet de l'an millesix cent quatre-vingt six, et devant  
le maire de Neuilly le 26 juillet de l'an millesix cent quatre-vingt six.



Je l'assigne cette paroisse à Monsieur de la maison  
de commerce librairie au nom de son fils Jeanneau de la maison de commerce  
de commerce librairie à Paris institut de l'enseignement que de mon autre  
mariage institut de l'enseignement à Paris de vingt-huit ans  
d'âge en feuilles, monsieur au nom de la maison de commerce  
ceci devant que les deux personnes évoquées dans le présent contrat  
soient en bon accord. Je la déclare née le jour de sa naissance de l'an de l'indication  
qui suit à la fin de l'acte de mariage  
partis, afin que je fasse reconnaître que moi, de mon côté, j'attends que  
vous me donnez l'ordre de faire ce que je demande de ce que vous  
avez promis au contraire de ce que je vous ai demandé  
afin de ne pas nuire à mon débit, que je suis dans le cas de faire ce que je demande.

Il est d'accord avec

Le Sairey



2 Le grand père du défunt est de cette  
môme époque à Louvain paroisse Saint  
Lambert au commencement et septembre 1695 au 1696,  
occupant la position d'archevêque d'Utrecht  
et n'ayant pas travaillé pour son mariage  
qui fut fait non comme c'est son mariage

1 a  
w.  
—  
tis  
te  
not  
at  
w.  
ire  
vra  
a  
ue

